



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 07 MAI 2026**

Arrondissement de GRENOBLE  
Canton de SAINT EGREVE

**Commune de SARCENAS**

**Date de convocation du Conseil Municipal : 03 MAI 2026**

**Délibération n° 260507-01**

**Désignation des représentants de la Commune de SARCENAS au Conseil syndical du Syndicat  
intercommunal de la Maison Forestière du Sappey-en-Chartreuse**

L'an deux mil vingt-six, le 07 mai à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de SARCENAS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie en salle du Conseil,

**Président :** Annie PRAT

**Présents :** Annie PRAT, Chantal DURANTON, Sébastien ODDOS, Jean-Luc PESLE, Marie-France CROIX, Mathilde POPINEAU, Célie CHANEAC, Yann DAVIN , Pierre HILY-BLANT

**Secrétaire de séance :** Célie CHANEAC

**Excusés ayant donné pouvoir :** Sylvain DULOUTRE à Sébastien ODDOS  
Aldric MATHIEU à Annie PRAT

**Absents :**

**▲ 01. Désignation des représentants de la Commune de SARCENAS au Conseil syndical du Syndicat  
intercommunal de la Maison Forestière du Sappey-en-Chartreuse**

Mme la Maire rappelle à l'Assemblée que la Commune de SARCENAS est membre du Syndicat intercommunal de la Maison Forestière du Sappey-en-Chartreuse, constitué entre les communes de Sarcenas, Le Sappey-en-Chartreuse, Quaix-en-Chartreuse et Corenc.

Ce syndicat a pour vocation l'entretien et la gestion d'une maison forestière située au Sappey-en-Chartreuse, laquelle est louée au garde-forestier en exercice sur les forêts des communes membres.

Conformément aux statuts du syndicat, chaque commune membre est représentée au sein du Conseil syndical par un délégué titulaire et un délégué suppléant. Il convient donc de procéder à la désignation des représentants de la Commune de SARCENAS au Conseil syndical du Syndicat intercommunal de la Maison Forestière du Sappey-en-Chartreuse.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne :

**Délégué titulaire** : Sébastien ODDOS

**Délégué suppléant** : Sylvain DULOUTRE

Sont proclamés représentants de la Commune de SARCENAS au Conseil syndical du Syndicat intercommunal de la Maison Forestière du Sappey-en-Chartreuse.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 9

Votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

Fait et délibéré en Mairie de SARCENAS, les jours, mois et an ci-dessus. Pour extrait certifié conforme au registre

La Maire, Annie PRAT

